



Mardi 21 novembre, nous étions nombreux·ses à nous rassembler **devant la DSDEN** en soutien à notre **collègue de Graulhet**, et **encore plus nombreux·ses à la soutenir**, comme en témoignent les très nombreux mots de soutien venus du Tarn et d'ailleurs.

Mais cette affaire scandaleuse ne s'arrête malheureusement pas là !

Très prochainement, notre collègue est **convoquée devant le substitut du procureur** qui ne compte visiblement pas en rester là quant à la procédure judiciaire alors qu'il **pourrait décider de classer l'affaire sans suite** puisqu'à la base de cette histoire, il y a uniquement un geste malencontreux sans aucune conséquence physique ou matérielle.

Mais le pire n'est toujours pas là !

Plus d'un mois et demi après en avoir fait la demande, et malgré (ou à cause de) l'émoi provoqué par cette situation, la collègue ne bénéficie **toujours pas de la protection fonctionnelle**, normalement due pour tout agent·e visé par une procédure judiciaire pour des faits exercés dans l'exercice de ses fonctions.

Malgré la forte mobilisation du 21 novembre, malgré nos courriers, malgré la saisine par la FSU-SNUipp de la FS-SSCT Académique (Formation Spécialisée en Santé, Sécurité et Conditions de Travail), **l'administration de l'Éducation Nationale ne semble toujours pas avoir compris quel est son rôle**, à savoir, **protéger ses agent·es** lorsque celles-ci et ceux-ci sont attaqués dans l'exercice de leurs fonctions.

Les Organisations Syndicales départementales appellent donc les personnels solidaires avec notre collègue à se rassembler de nouveau devant la DSDEN mardi 19 décembre à 17h30 pour exprimer notre soutien et exiger :

- La protection fonctionnelle pour notre collègue ;
- Le soutien affiché de la part de la hiérarchie ;
- La reconnaissance d'accident du travail pour l'arrêt engendré par cette affaire ;
- Le classement sans suite de l'affaire par la procureure.

**Rassemblement devant la DSDEN
à Albi
Mardi 19 décembre
17h30**